

DEMANDE D'AUTORISATION D'ÉPREUVE OU COMPÉTITION SPORTIVE COMPORTANT DES VÉHICULES À MOTEUR (Code du Sport)

Dossier complet à adresser en 6 exemplaires (1 original plus 5 photocopies) à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine – Bureau de la circulation routière – 3, avenue de la Préfecture – 35026 RENNES Cedex 9.

Au plus tard TROIS MOIS avant la date de la manifestation si le circuit n'est pas homologué – DEUX MOIS avant si le circuit est homologué.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser (nom de l'association)

Association Galet' Saucisse

à organiser (nature de la manifestation) : Course d'endurance 4H - 50 à Galet

Le : 30/03/2013 lieu : Nourvotou

horaires : 13H à 17H (essais de 12H à 13H)

nombre de spectateurs attendus (approximativement) : 1000

Nombre maximal de véhicules participant à la manifestation : 32

I – ORGANISATEUR

associations ou collectivité (nom et adresse) :

Galet' Saucisse - 3 rue de Touraine 72300 LA CHAPPELLE D'ALIGNÉ

Nom et prénom du responsable de la manifestation :

Yoann Chollet

en ma qualité de : Président

adresse : 15 rue Madame de Sevigné 35680 LOUVIGNÉ DE BAIS

n° téléphone fixe : 02 56 28 04 31 n° de portable : 06 19 79 57 06

mél : galetraucisse@pionet.fr n° de fax : /

Nom et qualité de la personne désignée comme « organisateur technique ». Cette personne est chargée de s'assurer que les règles techniques et de sécurité prescrites par la FFM ou la FFSA sont respectées : Renaud Viger

II – AGENCE ROUTIÈRE

Cette manifestation nécessite une déviation *et/ou* un arrêté interdisant le stationnement sur RD.

Oui

Non

➤ Dans tous les cas indiquer la date du dépôt du dossier à l'agence routière :

.../...

3) Si la manifestation est assortie d'une remise de prix supérieure à 3 000 € (Arrêté du 25 juin 2003 – JO du 16 juillet 2003), avis de la Ligue ou du Comité Régional ou Départemental :

Favorable

Défavorable

Observations éventuelles :

4) – Avis de la Ligue ou Comité régional ou départemental concernant l'organisation de la manifestation :

Favorable

Défavorable

Observations éventuelles :

Nom et fonctions de la personne qui donne l'avis : BECHU Nicolas, délégué UFOLEP 35

Date, signature et cachet de la ligue, du Comité régional ou du Comité départemental :

le 26/02/2023

ufolep 35
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
comité départemental UFOLEP 35
45 rue capitaine Maignan - 35000 RENNES
Tél 02.99.67.10.73
N° STRT 447 153 930 000 16



➤ **Mesures prises par l'organisateur pour garantir la tranquillité publique :**

- Interdiction de faire tourner les moteurs en dehors des horaires des courses et essais.
- Limitation de bruit et contrôle sonomètre comme prévu par la fédération
- Les riverains sont avertis par affichage, contact direct (porte à porte) et courrier officiel

.../...

L'organisateur après avoir pris connaissance des avis de la ligue, du Comité régional ou du Comité départemental, atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et s'engage à respecter les règles relatives à l'organisation des manifestations prévues par le code du sport, notamment quant aux conditions d'assurances, aux conditions médicales et à la lutte contre le dopage.

Fait à.....NOUVOITOU..... le24/12/12.....

Signature



REPLIR LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PAGE 8.